

J'ai dit que le député d'Algoma (M. Foster) avait soulevé un autre point au sujet des allocations familiales. De manière assez astucieuse, le gouvernement a modifié la loi de l'impôt sur le revenu de telle sorte que ceux qui gagnent plus de \$10,000 par année n'auront plus droit aux allocations familiales, pas plus qu'ils ne pourront réclamer l'exemption de \$550 comme auparavant. L'exemption sera désormais réduite à \$300. Ce geste est la deuxième étape du chef-d'œuvre de déception du gouvernement.

● (2.10 p.m.)

Le secrétaire parlementaire a aussi mentionné hier qu'il avait reçu de nombreux appels téléphoniques et de nombreuses lettres de ses mandants en faveur du projet de loi. Dans l'une de mes questions, j'ai dit que dans ses réponses, il devrait leur dire ce qui les attend si le bill est adopté avant Noël. Si l'on adopte le bill avant Noël, ceux qui reçoivent la pension de sécurité de la vieillesse, mais qui n'ont pas droit au supplément de revenu garanti ne recevront que la maigre somme de \$80 au 1<sup>er</sup> janvier. Ceux qui ont droit au supplément de revenu garanti le recevront le 1<sup>er</sup> avril. D'un autre côté, si le bill n'est pas voté, et je compte que les députés libéraux essaieront d'aider leurs commettants âgés, la disposition d'augmentation automatique de 2 p. 100 restera en vigueur et au lieu de recevoir \$80, ces gens recevront \$81.17. Je suis sûr que ceux qui appuient le gouvernement voudront retarder l'adoption de ce projet de loi pour permettre aux gens âgés de notre pays de recevoir un peu plus d'argent.

L'honorable député de Winnipeg...

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Winnipeg-Nord-Centre.

**M. Gilbert:** Monsieur l'Orateur, je voulais dire le député de Winnipeg-Nord-Centre. Il est, à la Chambre, notre premier porte-parole sur la question des pensions.

**Des voix:** Bravo!

**M. Gilbert:** Le brave ministre a eu du mal à comprendre le discours qu'a prononcé avant-hier l'honorable député. En fait, même l'évidence a échappé au brave ministre. Dès le début, le député a dit non seulement que cette mesure se bornait à redistribuer la pauvreté entre nos vieux, mais encore que nous avions affaire à un bill lamentable. Il nous a expliqué pourquoi il en venait à cette conclusion et je développerai bientôt ces raisons.

Le secrétaire parlementaire a dit que c'était un bill efficace et que ses électeurs l'en avait chaleureusement félicité. Je crois que le ministre et les partisans des Libéraux feraient bien d'écouter ce que les experts pensent du bill et du Livre blanc sur la sécurité de revenu. Je voudrais lire un extrait du *Telegram* de Toronto du mardi 1<sup>er</sup> décembre. Cet article expose le point de vue, entre autres, de M. Frei, directeur du conseil de planification sociale de l'agglomération torontoise. Voici un passage de l'article en question:

Les augmentations prévues pour les retraités (\$135 minimum pour les célibataires et \$225 pour les couples) sont inférieures à ce que notre organisation avait demandé au gouvernement, mais c'est tout de même un net progrès par rapport aux montants versés auparavant.

«Au moins, les pensionnés ne devraient plus en être réduits à quémander comme ils le font leur subsistance.»

[M. Gilbert.]

Le docteur Frei, directeur du conseil de planification sociale de l'agglomération torontoise, a déclaré que les augmentations proposées permettraient aux pensionnés «d'entrevoir enfin le jour où il leur sera possible au moins d'exister.»

J'ai pensé que le secrétaire parlementaire se devait de savoir ce que le directeur du conseil de Toronto avait à dire là-dessus. L'article reproduit ensuite les observations de M<sup>lle</sup> Ethel Neilson, présidente du comité féminin pour le relèvement des pensions de vieillesse qui...

n'a pas trouvé si terrible le projet d'abandonner le relèvement des pensions indexées sur le coût de la vie.

«Il était si faible que cela ne changeait pas tellement les choses de toute façon», a-t-elle déclaré.

Elle a ajouté que, bien que son groupe ait espéré une augmentation de \$150 par mois pour les pensionnés célibataires, la pension de \$135, qu'on a proposée, constituerait une notable amélioration.

«Les gens auront au moins assez d'argent maintenant pour s'alimenter convenablement.»

Elle a exprimé la crainte—réitérée par certains parmi ceux qui ont fait des observations au sujet des propositions—que les propriétaires neutraliseraient l'effet des prestations proposées en augmentant les loyers des pensionnés.

«Je voudrais que les loyers des vieillards pensionnés soient bloqués» a déclaré M<sup>lle</sup> Neilson.

D'après David Maben, directeur de St. Christopher House, qui est constamment en contact avec les pensionnés dans le quartier éprouvé de l'ouest de la ville, les hausses de pension entraînent automatiquement des hausses de loyer.

M<sup>lle</sup> Neilson a ajouté qu'en dépit des hausses proposées, les pensionnés ne seront pas en mesure de s'acheter de nouveaux vêtements et ils ne pourront qu'habiter une garçonnière où ils devront partager une cuisine et une salle de toilette.

Le secrétaire parlementaire devrait faire attention à des remarques de ce genre qui proviennent de la population. J'espère qu'une fois que le bill aura été soumis au comité de la santé, du bien-être social et des affaires sociales, ce dernier voyagera dans tout le Canada pour tenir des réunions dans les diverses agglomérations populaires et entendre les témoignages d'organismes tels que le Conseil de la planification sociale, diverses organisations de bien-être, etc., afin d'avoir un aperçu des difficultés des allocataires de la pension de vieillesse dont ces organisations doivent s'occuper. Il devrait entendre aussi les témoignages des pensionnés eux-mêmes. Non seulement devrait-il prendre cette initiative, mais aussi visiter les vieillards, chez eux, dans les logements minables que M<sup>lle</sup> Neilson a mentionnés, et voir comment ces gens doivent vivre quotidiennement. Les membres du comité devraient voir les aliments dont ces personnes se contentent, prendre un repas avec elles et observer le genre de vêtements qu'elles peuvent se procurer. Il faudrait prendre ces mesures avant l'adoption du projet de loi. Voilà le genre d'étude dont nous avons besoin avant de nous prononcer sur ce bill.

**M. Ryan:** Dites aux membres du comité d'apporter leur lunch et de ne pas priver ces pauvres vieillards d'une partie de leur pitance.

**M. Gilbert:** J'espère que le secrétaire parlementaire tiendra compte de ce conseil et que le comité voyagera dans tout le Canada pour entendre les vues des différentes associations qui s'occupent de nos vieillards.